LA TROUSSE CŒUR

(Collaboration, Ouverture, Équité, Univers de la petite enfance, Reconnaissance interculturelle).

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

SOMMAIRE

La trousse CŒUR est le fruit d'un travail de collaboration et de co-création entre les partenaires de l'initiative Immigration-Petite-Enfance-Capitale-Nationale et les familles immigrantes.

Elle a pour objectif de soutenir le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec, dans l'accompagnement des familles immigrantes. La trousse vise plus précisément l'intégration et la participation sociale des enfants et des parents issus de l'immigration récente non francophone.

L'élaboration de cette trousse découle d'une initiative du ministère de la Famille du Québec.

TROUSSE COEUR
Personnel éducateur

Statuts et catégorie d'immigration 3

Quelques défis liés aux statuts d'immigration 6

L'approche interculturelle : un cadre de référence 8

Besoins et attentes des familles immigrantes 10

La communication interculturelle : une compétence essentielle 12

Les pratiques porteuses pour les familles immigrantes : le cas des signalements à la DPJ 14

Le développement de l'enfant en contexte interculturel (1) 16

Le développement de l'enfant en contexte interculturel (2) 19

TROUSSE COEUR
Familles

Intégration de l'enfant à la garderie 21

L'hiver au Québec – Habillement et jeu extérieur 23

La collaboration Parents-SGÉE 25

Direction de protection de la jeunesse (DPJ) 27

Alimentation en SGÉE 29

Remerciements 31

Références et ressources 32

Statuts et catégories immigration

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Récapitulatif des principaux statuts d'immigration

Immigration permanente

- Citoyens (résidents permanents devenus citoyens)
- Résidents permanents
  - Travailleurs qualifiés
  - Réfugiés pris en charge par l'État
  - Personnes parrainées

Immigration temporaire

- Étudiants internationaux
- Travailleurs temporaires
  - Permis ouvert
  - Permis fermé
- Demandeurs d'asile
- Touristes

	Travailleurs qualifiés	Réfugiés	Étudiants internationaux	Travailleurs temporaires (permis ouvert et permis fermé)	Demandeurs d'asile
Motifs de l'arrivée au Canada	Ont été choisis pour leur formation et leur domaine d'expertis dans leur pays d'origine.	Ont dû quitter leur pays pour des raisons de persécutions et/ou de violation de leurs droits.	Ont été admis dans un programme d'études offert au Canada.	Se sont vus être accordés le droit de séjourner de manière temporaire pour le travail.	Ont fui la persécution dans leur pays d'origine et ont déposé une demande d'asile au Canada. Ils se retrouvent alors en attente d'une audience afin d'être reconnus comme personnes à protéger.
Processus migratoire (planifié ou non planifié)	**Planifié** Processus planifié depuis le pays d'origine.	**Non planifié** Personnes qui n'ont pas entamé un processus d'immigration de façon volontaire ou intentionnelle.	**Planifié** Depuis le pays d'origine pour l'obtention du permis d'études. Nécessité de démontrer des moyens financiers importants.	**Planifié** Depuis le pays d'origine (que ce soit avec une agence ou avec l'employeur directement).	**Non planifié** Personnes qui n'ont pas entamé un processus d'immigration de façon volontaire ou intentionnelle.
Admissibilité aux services et aux programmes d'aide gouvernementaux[1].	Admissibles à tous les services et les programmes d'aide gouvernementaux, au même titre qu'un citoyen. **Sauf** Passeport canadien Droits politiques (vote et présentation à une élection)	Admissibles à tous les services et les programmes d'aide gouvernementaux, au même titre qu'un citoyen. **Sauf** Passeport canadien Droits politiques (vote et présentation à une élection)	Non admissibles à plusieurs services et programmes d'aide gouvernementaux. **Accès** Gouv. provincial : ils sont admissibles à la francisation et aux garderies subventionnées.	Admissibles à certains services et programmes d'aide gouvernementaux. **Accès** *Selon le programme avec lequel ils viennent travailler, l'accès aux services varie. Par contre, l'ensemble des familles a accès aux allocations familiales après 18 mois sur le territoire. Ils sont également admissibles à la francisation.	Non admissibles à plusieurs services et aides gouvernementaux (p.ex. : allocations familiales, RAMQ, etc.) **Accès** Gouv. fédéral : permis de travail, couverture médicale (PFSI). Gouv. provincial : aide sociale, francisation, garderies subventionnées, allocations logement et francisation (si temps plein).

[1] L'admissibilité est souvent sujet à changement selon les priorités gouvernementales.
Il est donc important de consulter régulièrement le site d'Immigration Canada et Immigration Québec.

Statuts et catégories immigration

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Lexique

Permanent

1. Citoyens : personnes résidentes permanentes ayant obtenu la citoyenneté canadienne.

2. Résidents permanents : personnes ayant obtenu un statut permanent, leur permettant donc de résider sur le territoire canadien de façon permanente. Ce statut leur confère pratiquement les mêmes droits qu'un citoyen canadien, outre quelques exceptions :

a) ils ne peuvent voter ou se présenter aux élections;

b) ils ne peuvent obtenir le passeport canadien;

c) ils peuvent faire face à l'expulsion du Canada s'ils commettent des crimes graves, contrairement aux citoyens. Les résidents permanents peuvent être arrivés au pays avec un statut permanent (comme les réfugiés pris en charge par l'État ou les travailleurs qualifiés) ou l'avoir obtenu en ayant fait la demande et en répondant aux exigences selon leur programme (ex. : travailleurs temporaires avec permis fermé pour certains secteurs d'emploi).

2.1. Réfugiés pris en charge par l'État : personnes qui ont dû quitter leur pays pour des raisons de persécution ou/et de violation de leurs droits et à qui on reconnaît un vécu de persécution pour les motifs suivants : race, religion, appartenance à un groupe social, nationalité ou opinions politiques. Pour être reconnues comme réfugiées depuis l'étranger et être réinstallées au Canada, ces personnes doivent être recommandées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Elles sont donc sélectionnées à l'étranger depuis le pays de transit dans lequel elles se trouvent ou depuis un camp de réfugié.es. Les réfugiés pris en charge par l'État ont droit à un accompagnement via un organisme pendant 12 mois (par exemple : Le Centre multiethnique de Québec).

- Pour en savoir plus sur l'aide que reçoivent les réfugiés pris en charge par l'État du gouvernement canadien : https://ircc.canada.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=098&top=11

2.2. Travailleurs qualifiés : personnes ayant été choisies pour leur formation et leur domaine d'expertise dans leur pays d'origine. Elles ont donc un profil économique intéressant pour le Canada et le Québec. Elles arrivent au Canada avec leur statut de résident permanent.

2.3. Regroupement familial (parrainage) : personnes parrainées par un résident permanent ou un citoyen canadien par un lien familial ou conjugal. Il s'agit principalement d'un époux, d'un conjoint de fait, d'un partenaire conjugal, d'un fils ou d'une fille, d'un parent, ou de grands-parents. La personne qui parraine s'engage entre autres à être financièrement responsable de la personne parrainée pendant un certain nombre d'années. Les conditions peuvent varier selon le type de parrainage. Pour en savoir davantage : https://ircc.canada.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=1355&top=14

Statuts et catégories immigration

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Lexique

Temporaire

1. Étudiants internationaux : personnes ayant été admises dans un programme d'études offert au Canada. La durée de leur permis d'études doit correspondre à la durée du programme d'étude. Les étudiants internationaux doivent également répondre à certaines exigences (par exemple : connaissance du français, situation financière permettant de subvenir à leurs besoins pendant le séjour, etc.) et respecter certaines conditions (par exemple : nombre d'heures de travail maximum par semaine, étudier à temps plein si en emploi, etc.).

2. Travailleurs temporaires : personnes à qui on a accordé le droit de séjourner de manière temporaire pour le travail.

a) **Permis ouvert :** possibilité de travailler pour n'importe quel employeur durant la période de validité du permis.

b) **Permis fermé :** obligation de travailler pour un seul employeur, d'occuper un poste précis et de faire des tâches spécifiques, soit le poste indiqué sur le permis de travail et les tâches inscrites dans le contrat de travail.

3. Touristes : personnes en visite au Canada pour un maximum de 6 mois. Elles ne sont pas autorisées à travailler durant leur séjour.

4. Demandeurs d'asile : personnes fuyant la persécution et déposant une demande d'asile soit à la frontière canadienne (aérienne, maritime ou terrestre), soit dans un bureau intérieur de l'Agence des services frontaliers du Canada ou d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Le Canada n'est pas autorisé à renvoyer ces personnes avant d'avoir évalué leur dossier et accordé une audience pour qu'elles puissent prouver leur situation. Elles sont dès lors en attente d'une audience afin d'être reconnues comme personnes à protéger. Pendant ce temps d'attente, elles peuvent obtenir un permis de travail ouvert. Si la demande d'asile est acceptée, les personnes deviennent alors des personnes à protéger et peuvent demander la résidence permanente. Dans le cas contraire, elles doivent quitter le Canada ou peuvent contester la décision à travers un appel.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

Quelques défis liés aux statuts d'immigration

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Les familles qui immigrent peuvent rencontrer plusieurs défis et/ou traumatismes durant leur parcours migratoire. Cette fiche en présente quelques-uns.

Immigration permanente[1]

Réfugiés

- **Logement :** grande difficulté à trouver un logement (familles nombreuses, enquête de crédit difficile, etc.).
- **Premières démarches d'installation :** besoin d'accompagnement (recherche d'emploi, permis de conduire, francisation, etc.).
- **Barrière de la langue :** Certaines familles ne parlent pas français à leur arrivée.
- **Scolarité :** certaines familles n'ont pas eu accès à la scolarisation.
- **Santé :** ces familles peuvent arriver avec des problèmes de santé complexes, du fait d'avoir été longtemps en exil ou en camp de réfugiés.
- **École :** méconnaissance du système scolaire, barrière de la langue et différences culturelles.
- **Adaptation :** temps d'adaptation souvent plus long dû à des troubles post-traumatiques liés au parcours migratoire (par exemple : préoccupation pour les autres membres de la famille restés au pays).

Travailleurs qualifiés

- **Langue du/de la conjoint.e :** parfois, les conjoint.es ont besoin d'être francisé.es, car il/elles n'ont pas d'exigences pour la maitrise de la langue.
- **Emploi :** plusieurs travailleurs qualifiés se retrouvent avec des difficultés multiples puisqu'ils n'arrivent pas toujours à se trouver un emploi une fois sur place.
  - Non-reconnaissance de leurs diplômes à leur arrivée.
  - Délais d'attente importants pour recevoir les équivalences de diplôme.
  - Places difficiles à obtenir en garderie et délais d'évaluation des enfants du primaire. Les parents doivent donc rester à la maison avec les enfants pendant parfois plusieurs mois.

Réunification familiale

- **Relation de dépendance :** le/la conjoint.e parrainé.e est rattaché.e à l'autre pour pouvoir immigrer au Canada. Cela entraine souvent une dépendance financière. Aussi, lorsqu'il y a des situations de violence conjugale. (par exemple : la personne parrainée reste souvent dans la relation pour ne pas être renvoyée dans son pays d'origine et ne pas perdre son statut ici).

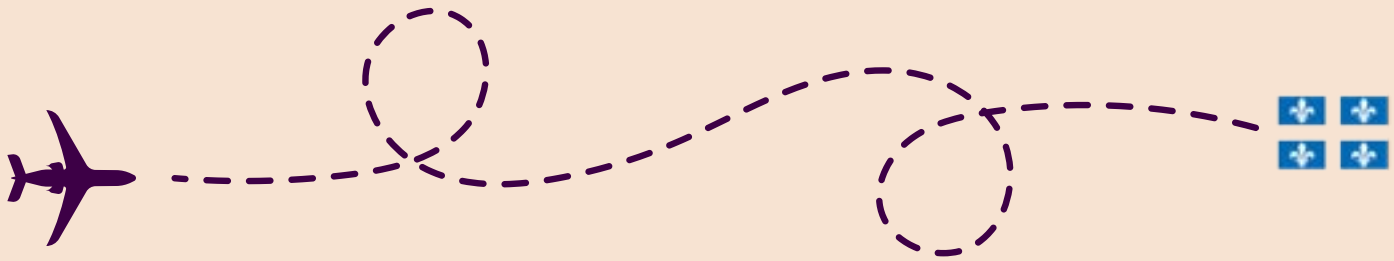

[1] Pour connaître les définitions de chacun de ces statuts, référez-vous à notre fiche sur les statuts et catégories d'immigration

Quelques défis liés aux statuts d'immigration

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Immigration temporaire

Travailleurs temporaires (permis ouvert et permis fermé)

- **Relation de dépendance :** relation de pouvoir avec l'employeur et possibles abus (physique, psychologie, financier, etc.), de finances (salaire faible), d'isolement (accès limité au transport, horaires de travail, etc.).
- **Langue :** ne parlent pas toujours français et l'accès à la francisation est limité en raison des horaires de travail.
- **Bureaucratie :** plusieurs changements, nuances et incohérences en ce qui concerne les lois et les normes entourant ce statut.
- **Ressources :** ressources et services limités.

Étudiants internationaux

- **Santé :** des étudiants de plusieurs pays ont des difficultés d'accès aux soins médicaux (non admissibles à la RAMQ).
- **Finances :** coûts des études, nombre d'heures limites pour travailler, etc.
- **Stress de performance :** s'il y'a échec, risque de ne pas pouvoir rester au Canada.
- **Isolement :** réseau de soutien limité, la plupart viennent sans famille.
- **Ressources :** ressources et services limités.

Demandeurs d'asile

- **Santé :** l'accès aux soins médicaux est limité (couverture : programme fédéral intérimaire de santé (PFSI)).
- **Adaptation :** temps d'adaptation souvent plus long dû à des troubles post-traumatiques liés au parcours migratoire (par exemple : préoccupation pour les autres membres de la famille restés au pays).
- **Ressources :** manque d'informations, ressources et services limités.

Surtout, n'oubliez pas ...

Ces défis ne sont que des repères pour vous aider. La réalité peut être plus complexe et plus nuancée.

Les familles immigrantes sont particulièrement résilientes; bien souvent, elles miseront sur leurs forces pour surmonter ces différents obstacles.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

L’approche interculturelle : un cadre de référence

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

L’approche interculturelle en trois temps

1. Décentration : prendre conscience de soi et de son identité socio-culturelle

- Se connaître soi-même : prendre conscience de soi, de son identité socio-culturelle (par exemple : son système de valeurs, sa culture, ses préjugés, etc.) et de ses intersections (par exemple : de race, de classe, de religion, de genre et d’orientation sexuelle).

2. Découverte du cadre de référence de l’autre

- S’intéresser aux familles, à leur culture et être à leur écoute.
- Le temps : donnez-vous du temps et donnez du temps à l’autre. L’approche interculturelle demande du temps.

3. Négociation et médiation

- S’engager, par le dialogue et l’échange, à trouver un terrain d’entente, un compromis où chacun se voit respecté dans son identité, tant l’éducatrice que la famille immigrante.

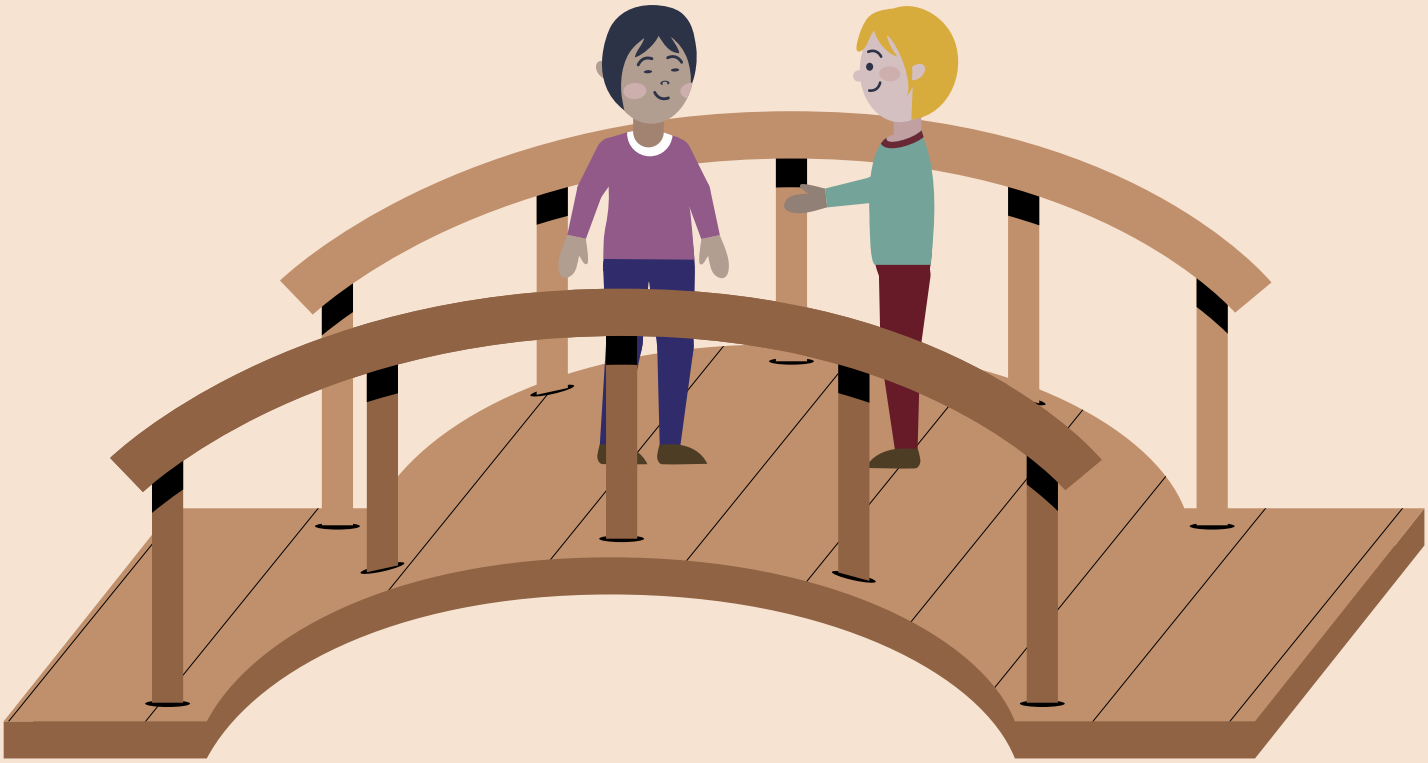

L'approche interculturelle : un cadre de référence

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

À chacun sa compréhension et son interprétation en fonction de son contexte global : demandez plutôt que d'insinuer ou d'assumer quelque chose.

Mises en situation pour les éducatrices

Observation : pourquoi c'est toujours le papa qui se présente aux rencontres ?

Insinuation : la mère n'est pas intéressée ni impliquée dans l'éducation de ses enfants.

Décentration et écoute de l'autre : je vais simplement poser la question au père car…

- Peut-être que maman reste à la maison avec les autres enfants ?
- Peut-être que maman fait la francisation ou qu'elle a des horaires de travail qui ne lui permettent pas de se déplacer aux rencontres.
- Peut-être que culturellement, c'est le père qui a ce rôle d'accompagner les enfants et de rencontrer ses éducatrices.

Négociation : parlez avec le père et proposez de trouver un moment où la mère est également disponible pour discuter de la situation de l'enfant. Voyez comment il réagit et ce qu'il propose de son côté.

Observation : pourquoi les parents ne coopèrent pas (par exemple : concernant le plan d'intervention ou les recommandations effectuées pour le mieux-être de leur enfant) ?

Insinuation : les parents ne se préoccupent pas du bien-être de leur enfant ou de son développement.

Décentration et écoute de l'autre : je vais aborder ma préoccupation avec les parents car…

- Peut-être qu'ils ne comprennent pas le plan d'intervention.
- Peut-être qu'ils n'ont pas confiance en notre expertise.
- Peut-être qu'ils vivent des frustrations et des incompréhensions en lien avec les interventions en pensant qu'on essaie de leur dire comment être un parent.
- Peut-être qu'ils ont d'autres préoccupations (par exemple : se procurer de la nourriture, trouver un logement, trouver un travail, etc.) et qu'en ce moment leur priorité est la satisfaction des besoins de base.

Négociation : abordez la situation avec les parents, informez-vous de leur situation et de leurs besoins. Le cas échéant, référez-les vers les ressources appropriées et proposez un plan d'intervention réaliste et adapté à leur situation. Demandez-leur si votre proposition leur convient et revoyez le plan pour qu'ils conviennent à tout le monde.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

Besoins et attentes des familles immigrantes

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

Comment mieux les connaître et les comprendre ?

Plusieurs habitudes peuvent être mises en place pour mieux connaître les familles immigrantes.

Établir un premier contact rassurant pour créer un lien de confiance

- Prendre le temps de se présenter à la famille.
- S'assurer que les parents comprennent le fonctionnement de votre milieu de garde et le rôle du personnel éducateur.
- S'assurer que les parents comprennent vos attentes à leur égard.
- Faites appel à un interprète si nécessaire.

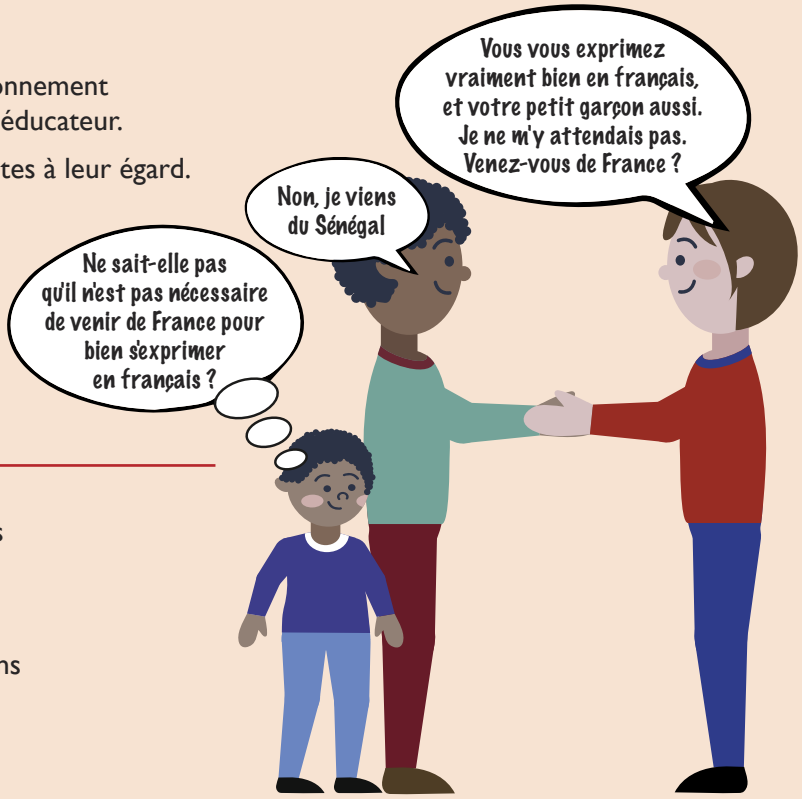

Être conscient.e de son propre cadre de référence

- Prendre conscience de ses valeurs, ses croyances et sa conception du monde.
- Prendre conscience de ses biais et préjugés.
- Reconnaître l'existence de différentes conceptions de la petite enfance.

Adopter une attitude d'ouverture

- S'intéresser aux familles, à leur histoire, à leur culture et à leur parcours.
- Valoriser leurs connaissances, leur expérience, leur langue et leurs pratiques.
- Considérez vos interactions avec les familles comme des moments précieux d'apprentissage de leur bagage (identitaire, culturel, traditionnel, etc.).

Exemples d'activités à faire avec les enfants et/ou les parents

- Défilé et présentation d'habits traditionnels.
- Potluck autour du monde avec des aliments typiques de leur pays d'origine.

Besoins et attentes des familles immigrantes

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

Comment mieux les connaître et les comprendre ?

Exemple de questions ouvertes à préconiser

- Comment puis-je vous aider ?
- Quelles sont vos attentes par rapport à mon rôle auprès de vous ou de votre enfant ?
- Quels sont vos besoins en ce moment ?
- Quels sont les éléments importants à savoir sur votre enfant ?
- Quels sont les aspects de notre fonctionnement qui sont moins clairs pour vous ?
- Quel est votre moyen préféré de communication ?

Surtout, n'oubliez pas ...

Respectez le rythme de chaque famille immigrante et de leur intégration.

N'oubliez pas que les familles sont les expertes de leur vécu et de leur situation.

Recadrez vos attentes respectives au besoin.

Redonnez le pouvoir d'agir aux familles immigrantes en les incluant dans la recherche de solution.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans
BC des Hautes-Marées
Université Laval
Accès Travail Portneuf
Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :
Québec

La communication interculturelle

Immigration Petite Enfance
Capitale – Nationale

Une compétence essentielle

En contexte interculturel, il peut être pertinent de développer certains réflexes de communication.

La communication verbale

Éléments à prendre en compte :

- Favorisez des phrases simples et claires
- Ne prenez pas le OUI pour acquis
  Par exemple : une phrase comme « quels sont les éléments qui sont moins clairs pour vous » peut aider à valider la compréhension.
- Veillez au respect des noms de famille
- Attention à l'humour qui peut être mal interprété
- Adaptez vos moyens de communication en fonction des besoins de la famille

La communication non-verbale

Éléments à surveiller :

- La direction du regard
  Par exemple : regarder dans les yeux des personnes en posture d'autorité est mal perçu dans certaines sociétés.
- La distance entre les personnes
  Par exemple : la notion de bulle personnelle n'est pas très présente dans certaines communautés
- Le silence
- La gestuelle

Communication avec des familles allophones

Éléments à prendre en compte :

- Faites appel à un.e interprète si possible
- Utilisez des applications de traduction
  Par exemple : Deepl Traduction; Traducteur Go
- Utilisez des images
  Par exemple : Routine de la garderie imagée
- Essayez d'apprendre des mots dans la langue maternelle des familles (renforce le lien)

La communication interculturelle

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Une compétence essentielle

Comment aborder des situations délicates telles que le racisme ?

- **Reconnaître** que le racisme existe
- **S'informer** des manifestations du racisme
- **Accueillir** le ressenti des familles concernées
- **Sensibiliser** les enfants aux différences culturelles, valoriser la diversité.

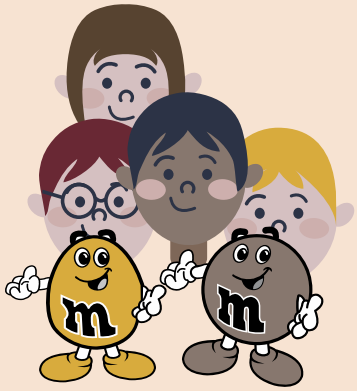

Exemple de jeu pour valoriser la diversité culturelle : les M&M's:

Bien qu'il y'ait différentes couleurs de M&M's, leur couleur intérieure est la même.

Un cadre de communication pour vous guider : le modèle LEARN

(LEARN : Listen, Explain, Acknowledge, Recommand, Negociate)

- **Écouter les parents/les enfants :** écoute active et création du lien de confiance
- **Expliquer** votre rôle, le fonctionnement de la garderie, les droits et responsabilités des parents, etc.
- **Reconnaître** les différences de perception, les différences de pratiques
- **Recommander :** accompagner le parent en le référant au besoin
- **Négocier :** trouver un terrain d'entente permettant l'équilibre entre les pratiques en milieu de garde et le bagage culturel des parents

Surtout, n'oubliez pas ...

Il n'est jamais trop tôt pour aborder des sujets aussi difficiles que le racisme.

La communication est porteuse de culture et d'identité.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

Les pratiques porteuses pour les familles immigrantes

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Le cas des signalements à la la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)

Les suggestions et recommandations qui suivent visent seulement à rappeler l'importance d'accompagner les familles nouvellement arrivées au Québec dans la compréhension des pratiques parentales privilégiées au Québec en considérant leurs réalités.

Comment approcher les familles immigrantes lorsque l'on soupçonne ou constate un comportement qui pourrait faire l'objet d'un signalement ?

- **Aborder la situation avec les parents une première fois**
- **Prendre le temps de mieux connaître la famille** (durée de résidence au Québec, parcours et statut migratoire, etc.).
  Par exemple : si une famille réfugiée avait certaines habitudes en camp de réfugiés (manger une fois par jour par exemple), il est possible que la famille ait besoin d'un temps d'adaptation en arrivant.
- **Adopter une posture d'ouverture, d'écoute et de réceptivité**
  - Être conscient.e qu'il existe plusieurs conceptions de la parentalité et de pratiques éducatives.
    Par exemple : une famille qui confie son enfant à d'autres membres de la famille = toute la communauté participe à élever les enfants.
  - Considérer chaque famille dans son individualité : deux personnes de la même origine ou ayant le même statut peuvent avoir des besoins différents et des pratiques éducatives différentes.
- **Redonner du pouvoir d'agir aux familles**
- **Identifier les principaux défis entourant l'éducation et le traitement de l'enfant**
  Par exemple : un enfant qui ne porte pas de manteau adapté, car ses parents n'ont pas suffisamment de moyens et ne connaissent pas les ressources communautaires pour les habits d'hiver.

Comment pourrais-je mieux informer les parents au sujet des pratiques éducatives québécoises ?

- **Référer les parents pour des séances d'information et de sensibilisation**
  Par exemple : le Centre multiethnique de Québec offre un atelier en collaboration avec la DPJ pour les familles immigrantes.
- **Prendre le temps d'informer les familles sur les normes et pratiques éducatives privilégiées en contexte québécois**
- **Offrir des outils et des alternatives aux parents quand cela est possible**
  - Donner des exemples de pratiques éducatives ou correctives appropriées au Québec.
  - Se rappeler que certaines pratiques considérées inadéquates au Québec sont socialement, voire institutionnellement acceptées dans plusieurs autres sociétés (ex. : la correction physique). Sans alternative, il peut donc être difficile pour certains parents de procéder autrement.

Les pratiques porteuses pour les familles immigrantes

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Comment interagir avec les familles si celles-ci font l'objet d'un signalement ?

- **Recevoir le parent et s'informer de comment il se sent**
- **Prioriser une position horizontale dans le dialogue :**

  Il s'agit d'échanger et travailler ensemble pour l'enfant plutôt que de faire culpabiliser les parents.
- **Expliquer clairement le rôle de la DPJ, les exigences légales en matière de signalement, ainsi que les conséquences possibles en cas de signalement**

  Certains parents issus de l'immigration pensent que la DPJ est là pour « voler leurs enfants ». Une explication claire peut les aider à déconstruire cette idée et à dédramatiser.

Quelques questions à me poser pour privilégier une approche bienveillante et aidante

- Est-ce que je communique de façon bienveillante et empathique avec le parent ?
- Est-ce que le rôle de la DPJ est clair pour le parent ?
- Ai-je besoin de faire appel à un.e interprète ?
- Est-ce que je consulte mes collègues pour valider mon approche ?
- Est-ce que je collabore avec des organismes qui travaillent avec des personnes immigrantes ?
- Est-ce que je suis consciente de mes biais et préjugés ?

Surtout, n'oubliez pas ...

À tout moment, informez-vous des besoins des parents et tentez de les référer vers les ressources appropriées.

Il est important de développer des liens de confiance avec les parents, afin de mieux comprendre certaines situations qu'ils vivent.

CRUJ.F JEFAR

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans — BC des Hautes-Marées — Université Laval — Accès Travail Portneuf — Regroupement des CPE

Avec la participation financière de : Québec

Le développement de l'enfant en contexte interculturel (1)

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

La théorie des systèmes développementaux[1] est pertinente pour comprendre la nature dynamique du développement de l'enfant, particulièrement en contexte migratoire. Cette théorie fait état de plusieurs notions présentées ci-dessous.

Le développement humain résulte d'une interaction dynamique et bidirectionnelle entre l'enfant et les multiples influences de son environnement

- L'enfant n'est pas seulement influencé par son milieu, mais il agit aussi sur celui-ci (processus transactionnel[2]).

  Par exemple : la qualité des soins et la sensibilité[3] des adultes qui l'entourent, tels que ***la famille et le personnel éducateur*** *modulent non seulement son bien-être, mais aussi sa capacité à interagir avec les autres.*

- Les interactions de l'enfant et son environnement doivent s'inscrire dans une dynamique ***de prévisibilité (être prévisible), de cohérence (être cohérent dans les interactions avec le jeune enfant) et d'affection (être affectueux).***

- Les interactions entre les personnes des différents environnements de l'enfant jouent un rôle essentiel.

  Par exemple : une communication fluide entre les parents et les éducateurs favorise une continuité dans les expériences de l'enfant, renforçant son sentiment de sécurité et sa capacité d'adaptation.

- Les interactions entre les différents environnements jouent un rôle fondamental dans le développement et l'adaptation mutuelle de l'enfant.

  Par exemple : un enfant confronté à un parcours migratoire doit s'ajuster à un nouveau cadre familial et social (vivre loin de ses grands-parents, devoir apprendre une nouvelle langue au service de garde, etc.).

---

[1] *Voir théorie écologique du développement de Bronfenbrenner.*

[2] Les processus transactionnels désignent l'échange continu entre l'enfant et son environnement. L'enfant influence son entourage par ses comportements, et en retour, son environnement s'adapte et agit sur lui.

[3] La sensibilité se définit comme la capacité du donneur de soin à percevoir, interpréter et répondre de manière cohérente et appropriée aux signaux de l'enfant.

Le développement de l'enfant en contexte interculturel

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

Application de l'approche écologique en SGEE en contexte interculturel [4]

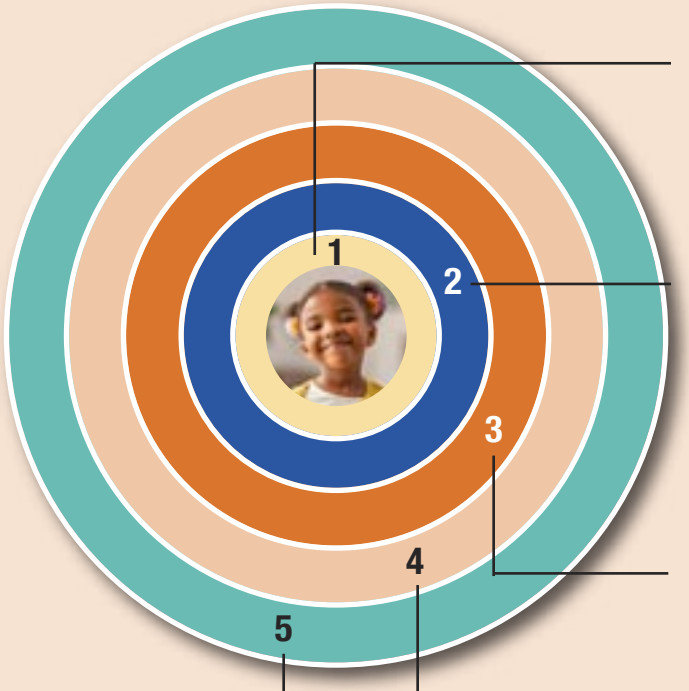

1 Ontosystème

Caractéristiques uniques de chaque enfant : aspects physiques, émotionnels, intellectuels et comportementaux.

2 Microsystème

- Relations parents-enfant (attachement, interactions, soutien émotionnel)
- Qualité des soins et de l'environnement familial.
- Expériences en services de garde et interactions avec les pairs

3 Mésosystème

- Relations entre la famille et les services de garde (collaboration, communication)
- Interactions entre les systèmes de santé, d'éducation et d'aide sociale
- Soutien communautaire et implication des parents dans les réseaux locaux
- Expérience d'inclusion ou d'exclusion dans les institution d'accueil

4 Exosystème

- Conditions de travail et précarité des parents
- Accès aux services de soutien (logement, aides financières, programmes pour migrants)
- Barrières administratives et statut migratoire
- Politiques locales influençant l'intégration des familles

5 Macrosystème

- Politique d'immigration et de protection sociale
- Valeurs et normes culturelles de la société d'accueil
- Discrimination, racisme et barrières systémiques.
- Promotion de la diversité et de l'inclusion

[4] *Inspiré d'Accueillir la Petite enfance, p. 13*

Le développement de l'enfant en contexte interculturel

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Le processus migratoire peut avoir plusieurs impacts sur les interactions de l'enfant avec les personnes de son environnement, tant dans l'immédiat que sur le long terme.

- **Impacts sur les interactions proches (relation parents-enfant, éducatrices, pairs) :**
  La dynamique familiale peut être affectée par le stress lié à l'adaptation, mais aussi par les nouvelles opportunités de soutien social.

  Par exemple : l'enfant change de domicile, fréquente un service de garde pour la première fois, ce qui peut modifier ses relations avec ses parents, enseignants et pairs.

- **Médiation des effets externes par les interactions :**
  L'intégration de l'enfant dépend fortement des interactions entre les parents, le personnel éducateur et les organismes communautaires. Une communication efficace entre ces acteurs peut faciliter l'adaptation de l'enfant et renforcer son bien-être.

- **Influence indirecte des facteurs structurels :**

  Par exemple : les conditions de travail des parents, les politiques d'immigration, l'accès aux services de la santé et aux services sociaux et éducatifs influencent l'enfant sans qu'il ne soit directement impliqué.

- **Cadre culturel et sociétal :**
  Les normes et représentations sociétales sur l'immigration influencent les expériences de l'enfant et de sa famille.

  Par exemple : un climat de discrimination ou, au contraire, une politique inclusive peut moduler les opportunités et défis rencontrés.

Surtout, n'oubliez pas ...

La migration ne doit pas être comprise comme un simple facteur externe influençant l'enfant, mais comme un événement qui modifie la dynamique des interactions à plusieurs niveaux

Comprendre le développement de l'enfant sous l'angle des systèmes développementaux, permet de mieux soutenir les jeunes enfants en veillant à offrir des environnements qui s'adaptent à leurs besoins et qui favorisent des interactions positives et sécurisantes

CRUJ.F JEFAR

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans · BC des Hautes-Marées · Université Laval · Accès Travail Portneuf · Regroupement des CPE

Avec la participation financière de : Québec

Le développement de l'enfant en contexte interculturel (2)

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

Le stress migratoire, les défis d'intégration et les difficultés à communiquer avec les éducateurs peuvent influencer la manière dont les parents interagissent avec leurs enfants et soutiennent leurs apprentissages.

Quelques impacts de la migration et des barrières linguistiques sur le développement de l'enfant

- **Hésitation des parents à échanger avec le personnel éducateur, limitant ainsi les opportunités de continuité entre la maison et le milieu de garde éducatif.**

  Réalité pouvant être exacerbée si les parents ont été peu en contact eux-mêmes avec des organisations comme celles qui existent au Québec (services de garde éducatifs, école, milieux communautaires, etc).

- **Disponibilité émotionnelle des parents possiblement affectée = parents moins sensibles aux signaux de leur enfant**

  Difficulté pouvant être décuplée par les différences socio-culturelles entre le pays d'origine et le Québec.

- **Possibles conséquences sur l'enfant : peut être plus réservé ou montrer des signes d'anxiété lorsqu'il doit interagir dans un nouvel environnement**

  Cependant, ces dynamiques ne sont pas figées : elles évoluent en fonction du soutien reçu et des ajustements mutuels entre l'enfant et son entourage.

Comment soutenir les jeunes enfants dans ces contextes ?

- Dans une approche développementale, il est essentiel d'intervenir **non seulement auprès de l'enfant, mais aussi en soutenant ses interactions avec son entourage.**

- **Accompagner les parents** dans leur adaptation.

  Par exemple : proposer des ressources accessibles dans leur langue (guides, vidéos, rencontres avec interprètes).

- **Valoriser le bilinguisme** en encourageant l'enfant à développer sa langue maternelle à la maison tout en étant exposé progressivement à la langue d'accueil, dans des contextes bienveillants et interactifs.

  Par exemple : vous pouvez demander aux parents de préparer une courte liste de mots clés dans leur langue maternelle et de vous la remettre. Cette petite attention au départ peut aider l'enfant à mieux se faire comprendre et à se sentir en sécurité, tout en facilitant la transition vers un nouveau langage.

Le développement de l'enfant en contexte interculturel (2)

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

- **Offrir des espaces sécurisants et inclusifs** où l'enfant peut se sentir accepté et reconnu dans son identité culturelle.

  Par exemple : intégrer des éléments de sa culture d'origine dans les milieux éducatifs (photos de la vie quotidienne ou vêtements et accessoires de jeux symboliques de différentes cultures, contes issus de différentes cultures, etc).

- **Réduire le stress parental** en facilitant l'accès à des services de soutien (gouvernementaux et organismes communautaires, groupes de parents, programmes d'intégration, soutien psychologique).

- **Participer à des formations** afin de mieux comprendre les défis des familles immigrantes et ainsi adapter les pratiques, pour renforcer la communication et le sentiment d'appartenance des enfants et de leurs parents.

Surtout, n'oubliez pas ...

Un parent qui bénéficie d'un accompagnement personnalisé pourra interagir davantage avec le personnel éducateur. Cela favorisera un climat plus serein pour l'enfant et renforcera ses apprentissages.

La fréquentation d'un service de garde éducatif sécurisant et bienveillant peut avoir des effets positifs sur le développement des enfants.

Toute intégration d'une famille et de ses enfants sera améliorée si on favorise la conservation de la culture d'origine.

CRUJ.F JEFAR

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans — BC des Hautes-Marées — Université Laval — Accès Travail Portneuf — Regroupement des CPE

Avec la participation financière de : Québec

Intégration de l'enfant au service de garde éducatif

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

L'entrée dans un service de garde éducatif est une étape importante autant chez les parents que chez l'enfant : il s'agit souvent de la première grande séparation, ce qui peut susciter des sentiments partagés (fierté, inquiétude ou même culpabilité).

Ces émotions peuvent être encore plus présentes lorsque, dans la culture d'origine, il est moins habituel de confier son enfant à des personnes en dehors du réseau familial dès son jeune âge. Cette fiche présente quelques éléments clés pour faciliter l'intégration de vos enfants en service de garde éducatif.

Quelques suggestions pour faciliter l'intégration de vos enfants en SGÉE[1] :

■ Exprimer ses émotions avec bienveillance :

Prendre le temps de nommer ce que vous ressentez face à cette étape, que ce soit avec votre entourage ou l'équipe éducative = normaliser vos émotions et mieux soutenir votre enfant dans ses propres ressentis.

■ Préparer l'enfant à l'avance

Parler à votre enfant de la garderie quelques jours avant la première visite. Lui décrire de façon simple et positive ce qu'il va découvrir. Cela rassure l'enfant et rend la séparation plus prévisible.

■ Demander une intégration progressive

Si possible, proposer une entrée progressive en service de garde éducatif. Une première visite en présence du parent permet à l'enfant de découvrir l'environnement dans un climat rassurant. Par la suite, le temps de présence de l'enfant peut être augmenté graduellement pour une adaptation en douceur.

■ Favoriser la communication dans la langue maternelle

Si votre enfant ne parle pas encore français, il peut être rassurant pour lui d'entendre quelques mots familiers au service de garde éducatif.

Par exemple :Vous pouvez préparer une courte liste de mots clés dans votre langue maternelle (ex. : eau, manger, dodo, fini, câlin, maman, papa, oui/non) et la remettre à l'éducatrice ou à l'éducateur. Cela peut aider l'enfant à mieux se faire comprendre et à se sentir en sécurité, tout en facilitant la transition vers un nouveau langage.

■ Créer des petits rituels de séparation :

Un câlin spécial, une chanson ou un mot doux que vous répétez chaque matin peut aider l'enfant à se sentir en sécurité au moment de la séparation.

---

[1] Service de garde éducatif à l'enfance, ce qui inclut les centres de la petite enfance (CPE), les garderies subventionnées et les personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE).

Intégration de l'enfant au service de garde éducatif

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

■ **Faire confiance à son enfant… et à soi-même**

Faites-vous confiance : votre présence attentive dans cette étape l'aide à développer sa capacité à s'adapter à de nouvelles situations.

■ **Préserver la langue maternelle à la maison :**

- Conserver la langue d'origine a des bienfaits importants pour le développement de l'enfant, notamment pour sa confiance en lui et son identité culturelle.
- Maintenir la langue maternelle n'empêche pas l'apprentissage du français — au contraire, une bonne base dans la langue d'origine favorise l'apprentissage d'une nouvelle langue.
- S'entourer et rechercher le soutien d'autres parents issus de l'immigration qui ont des enfants dans la même garderie.

*Par exemple : S'il s'agit de **parents qui parlent la même langue** que vous, il peut être facilitant de poser vos questions et d'être ainsi rapidement rassuré.*

*Si les **parents se trouvent au Québec depuis longtemps** et/ou s'ils ont déjà eu d'autres enfants en SGÉE, ils pourront peut-être vous donner quelques astuces à mettre en application pour faciliter cette étape pour vous.*

Surtout, n'oubliez pas …

Gardez en tête que les moments vécus en service de garde sont complémentaires à la vie de famille et ont un effet positif sur le développement des tous petits au niveau du développement des habiletés sociales, du langage, des connaissances, de la vie en société, etc.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans
BC des Hautes-Marées
Université Laval
Accès Travail Portneuf
Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :
Québec

L'hiver au Québec : habillement et jeu extérieur

Immigration Petite Enfance
Capitale-Nationale

L'adaptation à l'hiver québécois est, pour la majorité des familles nouvellement arrivées, un défi d'adaptation. Il n'est pas toujours évident de connaître le manteau et les accessoires à privilégier, notamment pour les jeunes enfants. Cette fiche propose quelques éléments pour vous aider dans ce sens.

Les vêtements à se procurer pour que vos enfants soient au chaud en hiver

Une tuque (bonnet) :
chaude et épaisse qui couvre les oreilles.

Un cache-cou (écharpe) :
qui protège bien le cou du vent et à mettre sous le manteau.

Un manteau (anorak) :
isolé, imperméable et qui protège contre le vent.

Des mitaines (moufles) :
doublées et imperméables. Prioriser les mitaines plutôt que les gants, car elles sont plus chaudes. *Si vos enfants perdent constamment leurs mitaines, il est possible d'acheter des mitaines attachées ou d'acheter l'attache de façon séparée.

Un pantalon de neige :
doublé et imperméable.

Des bottes :
doublées, imperméables et hautes pour éviter que la neige entre dans les bottes.

- Bottes à crampons
- Bottes assez grandes (pour ajouter des chaussettes suffisamment épaisses et chaudes).
- Changer de chaussures à l'intérieur, car si on garde les bottes, les pieds seront humides et le retour à l'extérieur sera pénible.
- Sécher les bottes une fois l'activité extérieure terminée.

Certaines ressources permettent de se procurer des vêtements d'hiver gratuitement ou à petit prix

Par exemple : Rose du Nord (comptoir vestimentaire la Militaine), le service d'entraide Basse-Ville, Emmaus, la ressource d'entraide Agapè, etc. Vous pouvez également téléphoner au **211** pour avoir une liste plus exhaustive des ressources de votre région.

L'hiver au Québec : habillement et jeu extérieur

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Les bienfaits du jeu extérieur en hiver

Certaines familles hésitent à sortir en hiver par crainte que le froid puisse les rendre malades. Bien que cela soit compréhensible, sachez que le jeu extérieur peut être bénéfique pour la santé et le bien-être des jeunes enfants, à condition d'être bien habillé. Voici quelques bienfaits que le jeu extérieur en hiver peut avoir sur la santé globale des enfants :

- **Santé physique :** Les activités extérieures en hiver encouragent les enfants à se dépenser, ce qui accélère le cœur ainsi que les poumons et renforce les muscles. Elles permettent également d'être exposé à la lumière naturelle, ce qui aide à la production de vitamine D (santé osseuse).
- **Motricité :** Les activités extérieures (Par exemple : marcher sur la neige, glisser, faire un ange dans la neige) permettent de bonifier l'équilibre, la coordination, la posture et les muscles chez les enfants.
- **Système immunitaire :** Le jeu en hiver aide à prévenir les maladies. À l'extérieur, les enfants peuvent respirer de l'air frais, ce qui diminue le risque de propager les germes qui se retrouvent à l'intérieur. Le jeu à l'extérieur leur permet également de stimuler leur système immunitaire, ce qui leur procure plus de résistance face aux infections.
- **Stress et anxiété :** L'activité physique et le jeu extérieur favorisent une meilleure santé mentale. Notamment, ils diminuent le stress et l'anxiété, améliorent la qualité du sommeil et l'humeur.

N.B : Porte-bébé en hiver : Il est recommandé de porter le bébé à l'avant. De cette façon, vous êtes en mesure de voir son visage et de comprendre s'il a froid ou de facilement réagir au besoin.

Surtout, n'oubliez pas ...

Portez des couches de vêtements chauds sous votre manteau et sous celui de votre enfant.

Un enfant qui n'est pas habillé convenablement pour l'hiver peut être une préoccupation pour le personnel éducateur et d'autres professionnels de la petite enfance.

Profitez des sorties en hiver avec vos enfants et créez des moments de plaisir en famille.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

La collaboration Parents-SGÉE [1]

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

La collaboration entre les parents et le personnel éducateur est primordiale pour favoriser l'intégration, l'adaptation et le développement des enfants, en particulier ceux issus de l'immigration. Cette collaboration passe essentiellement par la communication entre les deux parties.

Bienfaits et importance de la communication

- **La régularité de communication entre parents et personnel éducateur :**

  Possibilité de communiquer autant que nécessaire sur tout sujet lié à votre enfant (habitudes alimentaires, santé, développement, inquiétudes, etc).

- **Une meilleure connaissance de votre enfant**

  Possibilité pour le personnel éducateur de mieux connaître votre enfant et ses habitudes, ce qui peut faciliter son adaptation et son intégration.
  Par exemple : si votre enfant utilise ses mains pour manger à la maison, ça pourrait être utile que les éducatrices le sachent pour que cela soit pris en compte durant les heures de repas.

- **Renforcement du lien de confiance :**

  Plus la relation de confiance est installée entre le personnel éducateur et les parents, plus l'enfant se sentira en sécurité dans son milieu de garde.

- **Avoir un regard commun sur l'évolution et le développement de votre enfant**

  Par exemple : Être informé des nouveaux apprentissages faits par votre enfant dans son milieu de garde éducatif peut vous permettre de continuer ces apprentissages à la maison.

[1] Service de garde éducatifs à l'enfance, ce qui inclut les centres de la petite enfance (CPE), les garderies subventionnées et les personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE).

La collaboration Parents-SGÉE

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Moments et méthodes à privilégier pour communiquer avec le personnel éducateur

- **Portrait périodique du développement de l'enfant :** Deux fois par année (en décembre et juin), le SGEE vous remettra un document présentant sommairement l'état du développement de votre enfant dans chacun des domaines de développement (physique et moteur, cognitif, langagier et social et affectif), sous forme de commentaires soulignant ses forces, ses intérêts, ses progrès ou ses défis. Il vise à démontrer l'évolution du développement global de l'enfant, d'aider à la détection de ses difficultés, le cas échéant, et de faciliter sa transition vers le milieu scolaire.

- **En présence, le matin et en fin de journée :** il est possible de rencontrer le personnel éducateur, lorsque vous déposez votre enfant le matin ou quand vous le récupérez en fin de journée.

  Par exemple : En fin de journée, possibilité de vous informer sur le déroulement de la journée de votre enfant.

- **Carnet de communication/Journal de bord :** Le personnel éducateur utilise un carnet de communication (papier ou électronique) pour décrire le déroulement de la journée de votre enfant. Il est possible de le consulter et d'y laisser également des commentaires à l'éducatrice ou à l'éducateur..

- **Rencontre sur rendez-vous :** si vous souhaitez discuter plus longuement avec le personnel éducateur, vous pouvez demander un rendez-vous (en personne ou par téléphone).

- **En cas de barrières linguistiques :**
  - N'hésitez pas à demander les services d'un interprète, si jamais c'est accessible dans le service de garde éducatif, ou à faire appel à un organisme communautaire qui offre ce type de services.
  - Vous pouvez également utiliser des applications comme Google Traduction, Deepl Traduction ou Traducteur Go pour de la traduction simultanée.
  - N'hésitez pas non plus à demander de l'aide par le biais d'images ou de signes si ça peut vous aider lors de la communication.

Surtout, n'oubliez pas ...

En cas de malentendus, d'incompréhension, ou de préoccupations liés à votre enfant, n'hésitez pas à poser des questions et à exprimer vos attentes et besoins. Cela fait partie de vos droits.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

La DPJ a le rôle d'assurer la protection des jeunes de moins de 18 ans qui vivent une situation qui peut nuire à leur sécurité ou à leur développement. Son mandat premier est donc de protéger les enfants et adolescents. Dans cette optique, la collaboration avec les parents visés par le signalement est nécessaire.

Ce qu'il faut savoir

- **Qu'est-ce que la DPJ ?**
  Organisme public visant la protection de la jeunesse;

- **Quel est son rôle ?**
  - Appliquer la loi sur la protection de la jeunesse (LPJ);
  - Traiter les signalements reçus concernant des situations de négligence ou de maltraitance;
  - Agir dans l'intérêt de l'enfant et assurer le respect de ses droits;
  - Collaborer avec les parents et ressources d'aide du milieu;

- **Quel est mon rôle comme parent lorsqu'un signalement est fait concernant mon enfant ?**
  - **Collaborer et contribuer à l'évaluation** faite par les intervenants ainsi qu'à toutes les étapes du processus le cas échéant;
  - Faire part de mes préoccupations et faire preuve d'ouverture ;
    Par exemple : voir la situation comme une occasion d'en apprendre davantage sur le cadre normatif québécois
  - **Continuer de m'acquitter de mes obligations parentales** (soins, garde, surveillance et éducation).

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

- **Qui peut m'accompagner dans cette situation ?**

  - Une personne de votre choix notamment un proche ou un intervenant d'un organisme communautaire ;
    Par exemple : les intervenants de Famille-Protection-Jeunesse du Centre multiethnique de Québec
  - Il est possible d'avoir accès à des interprètes pour faciliter votre compréhension lors des rencontres avec les intervenants du réseau;
  - La personne qui vous accompagne ne peut vous représenter comme un avocat
  - La personne qui vous accompagne ne peut et ne doit pas perturber le processus en cours.
  - Certaines activités sont exclues du droit à l'accompagnement (sous réserve de la discrétion des intervenants DPJ).

Quelques préoccupations que vous pouvez avoir

- **Suis-je un mauvais parent ?**

  Un signalement ne signifie pas que vous êtes un mauvais parent. Vous conservez, à moins de situations exceptionnelles, vos responsabilités et vos droits à l'égard de vos enfants.

- **Vont-ils me retirer mon enfant ?**

  Le maintien de l'enfant dans son milieu familial est bien souvent privilégié.
  Par exemple : Si l'on juge que l'enfant doit être retiré de son milieu familial immédiat, la DPJ considère les options suivantes : 1) la famille élargie; 2) un milieu similaire/famille d'accueil.

- **Pourquoi on me dit comment éduquer mes enfants ?**

  Vous êtes les premiers responsables en matière d'éducation de vos enfants. Cela dit, certaines pratiques légitimées dans certaines sociétés ne sont pas tolérées au Québec *(Par exemple : la correction physique; laisser des enfants de moins de 12 ans seuls à la maison)*. Dans cette perspective, il peut être nécessaire d'ajuster ces pratiques et de les adapter au contexte québécois. Par conséquent, si jamais vous faites l'objet d'un signalement, ça pourrait être une occasion d'identifier, en collaboration avec les intervenants de la DPJ, de la santé et des services sociaux, des méthodes éducatives respectueuses de certaines valeurs véhiculées au Québec.

Surtout, n'oubliez pas ...

En toute circonstance, la collaboration avec la DPJ et d'autres intervenants de la santé et des services sociaux peut avoir un impact positif sur la suite du signalement.

N'hésitez pas à vous informer sur les valeurs et pratiques parentales au Québec et sur la loi sur la protection de la jeunesse, afin d'éviter certains gestes qui pourraient être mal interprétés.

Tout signalement ne se conclut pas nécessairement par le retrait de l'enfant. Ça peut être l'occasion d'ajuster certaines pratiques et de mieux comprendre le fonctionnement de votre nouvelle société.

Il ne s'agit pas de dénaturer vos méthodes éducatives ou de vous dire quel type de parent être. Il s'agit plutôt d'adapter certaines pratiques, afin qu'elles concordent avec les valeurs de la société québécoise.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Avec la participation financière de :

Québec

Alimentation en SGÉE[1]

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Quelques conseils aux parents issus de l'immigration

Lorsque votre enfant intègre son milieu de garde éducatif, vous pouvez rencontrer certaines préoccupations liées à son alimentation.

■ La peur que l'enfant ne mange pas : Puisque les repas offerts aux enfants en service de garde peuvent être différents de ce vous cuisinez à la maison, vous pouvez être précoccupé.e par le fait que votre enfant n'aime pas le menu.

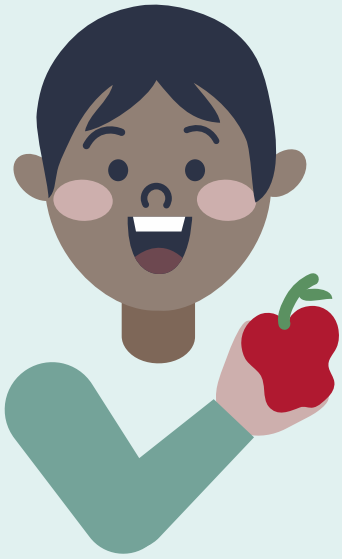

<u>Vous pouvez nommer votre crainte à l'éducatrice ou à l'éducateur.</u>

- Par exemple : Vous pouvez demander un suivi dans le cahier journalier pour vous rassurer concernant l'adaptation de votre enfant à l'alimentation, à l'intégration de nouveaux aliments, etc. Vous pouvez aussi demander de rencontrer l'éducatrice de votre enfant pour avoir un suivi sur son alimentation.
- Même si l'enfant doit parfois être exposé à un aliment à quelques reprises avant de se familiariser avec celui-ci, gardez en tête que l'enfant s'habitue rapidement et comprend que la routine en service de garde est différente de celle à la maison.
- Par exemple : Les enfants sont plus prédisposés à essayer de nouveaux aliments si leurs proches les mangent en même temps et montrent qu'ils les apprécient. Reproduire certains repas à la maison peut donc encourager cette ouverture.

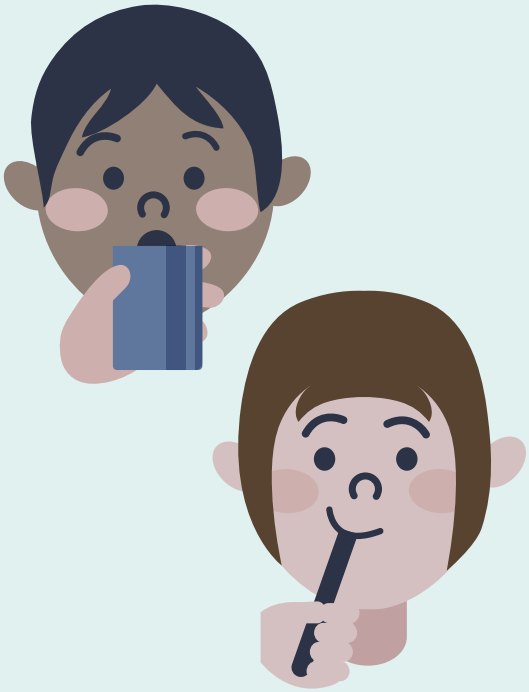

■ La crainte que votre enfant ne mange pas selon vos croyances religieuses :

Chaque SGEE dispose d'une politique alimentaire, basée sur le Guide alimentaire canadien, où différentes situations sont prévues, comme l'offre de repas végétariens, par exemple.

■ Le défi de la transition alimentaire pour les poupons : Puisque les SGÉE ne peuvent pas introduire un nouvel aliment à un enfant qui n'en a pas déjà mangé à la maison (pour des questions d'allergies), les parents doivent remplir une fiche.

Dans cette fiche, vous devez cocher tous les aliments que votre enfant a déjà mangé à la maison. Par contre, il n'y a pas d'images des aliments, alors il est possible que vous ne connaissiez pas l'aliment ou que vous ne compreniez pas de quoi il s'agit puisque la liste est en français. N'hésitez pas à demander de l'aide à l'éducatrice ou à l'éducateur de votre enfant ou à votre entourage.

[1] SGÉE : Conformément à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et aux responsabilités qui leurs sont confiées de créer un environnement favorable à l'adoption de saines habitudes de vie, le SGEE privilégie des pratiques porteuses entourant, notamment, les repas, la découverte des aliments et contribue à l'acquisition d'un rapport sain à la nourriture. Pour plus de précisions, voir Gazelle et Potiron https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Service_de_garde/sante-securite/guide_gazelle_potiron.pdf

Alimentation en SGÉE

Immigration Petite Enfance Capitale-Nationale

Autres suggestions pour faciliter l'intégration de vos enfants en SGÉE

- S'entourer et rechercher le soutien d'autres parents issus de l'immigration qui ont des enfants dans dans le même service de garde éducatif.
  - S'il s'agit de **parents qui parlent la même langue** que vous, il peut être facilitant de poser vos questions et d'être ainsi rapidement rassuré.
  - Si les **parents se trouvent au Québec depuis longtemps** et/ou s'ils ont déjà eu d'autres enfants en SGÉE, ils pourront peut-être vous donner quelques astuces à mettre en application pour faciliter cette étape pour vous.
  - Il existe des organismes qui offrent des espaces de soutien pour les parents Renseignez-vous sur les organismes de votre secteur en appelant au 211.
- Communiquer avec l'éducatrice ou l'éducateur de votre enfant : S'il y a un important roulement de personnel et que l'éducatrice ou l'éducateur de votre enfant change régulièrement, vous pouvez aussi aviser la direction des éléments importants concernant votre enfant.

  Il peut s'agir de restrictions alimentaires, d'une condition de santé particulière ou simplement des demandes précises pour le mieux-être de l'enfant.
- Le menu est affiché dans toutes les installations : Vous pouvez donc le prendre en photo pour le traduire par la suite au besoin.
- Questionner l'enfant sur ce qu'il a aimé, moins aimé et faire un retour avec le personnel éducateur si nécessaire .
- Si vous ne parlez pas français, vous pouvez demander au personnel éducateur de vous partager des images pour faciliter votre communication.
  - Que ce soit pour communiquer au sujet de la nourriture ou autre, ces images ou pictogrammes peuvent être utiles.
  - Par exemple : Si votre enfant n'aime pas le poisson, vous pouvez envoyer l'image d'un poisson et celle d'un visage mécontent ou dégoûté. Si votre enfant est malade, vous pouvez envoyer la photo d'un petit enfant avec un thermo mètre dans la bouche.

Surtout, n'oubliez pas ...

N'hésitez pas à interroger le personnel éducateur sur toute situation qui pourrait vous préoccuper en lien avec l'alimentation de votre enfant. Une communication ouverte et bienveillante entre les parents et le service de garde éducatif est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Avec la collaboration de :

Centre multiethnique de Québec 65 ans

BC des Hautes-Marées

Université Laval

Accès Travail Portneuf

Regroupement des CPE

Avec la participation financière de :

Québec

Remerciements

Merci à l'équipe, aux partenaires, aux collaborateurs de l'initiative Immigration-Petite-Enfance-Capitale-Nationale (IPECN) et aux familles pour leur soutien à l'élaboration de cette trousse

Équipe IPECN

- Samantha Giroux, Chargée de projet – Centre multiethnique de Québec
- Lydia Émilie Aki-Mbot, Coordonnatrice du projet IPECN – Centre multiethnique de Québec

Comité de travail des organisations partenaires IPECN – Rédaction et révision

- Natalia Varela Pulido, Professeure agrégée – École de psychologie de l'Université Laval
  Membre du centre de recherche jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR)
- Clémence Aubriot, Agente en milieu interculturel volet petite enfance – Centre multiethnique de Québec
- Ève Michaud, Coordonnatrice de la formation – Regroupement des Centre de la petite enfance des régions de Québec et Chaudières-Appalaches.
- Marielle M'bangha, Directrice – Service de référence en périnatalité pour les femmes immigrantes de Québec
- Patrick Soucy, Chargé de projet Famille-Protection-Jeunesse – Centre multiethnique de Québec
- Guylaine Lussier, Agente-conseil au soutien pédagogique et technique
  Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Hautes-Marées
- Anouk Thibault, Intervenante communautaire interculturelle – Accès Travail Portneuf

Collaborateurs.trices – Rédaction et révision

- Georges M. Tarabusly, Professeur titulaire – École de psychologie de l'Université Laval
  Directeur du centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJEF)
- Issa N'Doye, Travailleur social, Coordonnateur professionnel et intervenant pivot en interculturel CIUSSSCN
- Myriam Cloutier, Travailleuse sociale, Coordonnatrice professionnelle équipe spécialisée en interculturel – DPJ et CIUSSSCN

Collaborateurs.trices – Capsules vidéos

- Vidéaste : Placide Yapo de Payo Studio
- Felipe Pérez Valencia, Agent Famille protection jeunesse – Centre multiethnique de Québec
- Catherine Pelletier, Éducatrice spécialisée et éducatrice à l'enfance – CPE La Courtepointe
- Célestin Wakanadio, père de 3 enfants
- Candys Perine Nguibou, mère de 2 enfants
- Samira Zakaria Gambo, mère de 6 enfants

Avec la collaboration de :

Avec la participation financière de :

Références et ressources

Références

- Cohen-Emerique, M. (2015). *Pour une approche interculturelle en travail social*. Presses de l'EHESP.
- Donley, J. (2018). Multicultural experiential learning: An approach to learning, developing, and maintaining multicultural skills. *Reflections on Practice*, 18(2), 1–14.
- Ladha, T., Zubairi, M., Hunter, A., Audcent, T., & Johnstone, J. (2018). Cross-cultural communication: Tools for working with families and children. *Paediatrics & Child Health*, 23(1), 66–69.
- Rusu, M. (2019). Responsive teaching in the conditions of intercultural communication. In K. K. Bowman (Ed.), *Handbook of research on ecosystem-based theoretical models of learning and communication* (pp. 324–343). IGI Global. https://doi.org/10.4018/978-1-5225-7853-6.ch019
- Tong, P., & An, I. S. (2024). Review of studies applying Bronfenbrenner's bioecological theory in international and intercultural education research. *Frontiers in Psychology*, 14, 1233925. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2023.1233925

Quelques organismes - Capitale-Nationale

- Service de référence en périnatalité des femmes immigrantes du Québec (SRPFIQ). SRPFIQ (servicedereference.ca)
- Service d'aide à l'adaptation des immigrants (SAAI). SAAI | Service d'aide à l'adaptation des immigrants | Québec (saaiquebec.org)
- Service d'orientation et d'intégration des immigrants. SOIT
- Kif-kif Familles mobilisées en action. Kif-Kif Familles mobilisées en action - Avenue Citoyenne
- Maison pour femmes immigrantes. Maison | mpfi (maisonpourfemmesimmigrantes.com)
- Carrefour d'action interculturelle (CAI). Accueil - Carrefour d'action interculturelle (cai-quebec.org)
- Centre multiethnique de Québec. centremultiethnique.com/index.html
- Centre R.I.R.E 2000. Centre d'aide aux immigrants | Centre R.I.R.E. 2000 | Québec City
- 24h Chrono Sports 24H Chrono Sports
- Clinique Spot. Clinique SPOT – Clinique communautaire de santé et d'enseignement
- Coopérative de solidarité SABSA. Coopérative de solidarité SABSA
- Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) RATTMAQ – Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec
- Le Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés (SAPSIR). Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés (SAPSIR) | CIUSSSCN

Outils

- Deepl: traduction de documents et transcription vocale DeepL Traduction – DeepL Translate : le meilleur traducteur au monde
- Maestra : traducteur audio dans plus de 125 langues Plateforme de transcription et de traduction en temps réel par IA - Maestra
- Komm: Outil pour les services éducatifs pour interagir avec les familles allophones Komm
- Autoformation sur l'accommodement raisonnable L'accommodement raisonnable : un moyen d'assurer l'égalité - Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse